

Bilan de compétences

ELIGIBLE AU CPF

Qualiopi
processus certifié

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante :
ACTIONS DE FORMATION

DURÉE

- 24 heures

PUBLIC

Toute personne souhaitant faire le point sur ses priorités professionnelles et anticiper une évolution professionnelle - Démarche volontaire

PRÉREQUIS

Aucun prérequis

TARIFS

245 € HT prise en charge à 100% possible
Tarif de groupe : Nous consulter

VALIDATION

Évaluation finale

Objectif de la formation

Le bilan de compétences permet au bénéficiaire de se situer sur le marché de l'emploi et de mener une réflexion sur sa situation, son parcours, ses motivations. L'objectif est également d'identifier et valoriser ses compétences professionnelles et personnelles, d'analyser ses aptitudes et motivations afin de dégager des pistes d'évolution et prendre des décisions. Le bilan de compétences est l'occasion aussi de répondre à un projet de formation et/ou de Validation des Acquis et de l'Expérience (VAE).

Contenu de la formation:

I - Phase préliminaire: Rappeler les conditions du déroulement du bilan de compétences : méthodes et outils - Confirmer l'engagement du bénéficiaire (démarche volontaire) - Présentation des attentes Définir et analyser la nature des besoins - Etablissement d'un calendrier de rendez-vous (contrat pédagogique et administratif)

II- Phase d'investigation: Analyse approfondie des caractéristiques personnelles, valeurs et motivations - Evaluation des aptitudes, des compétences et des préférences - Evaluation des capacités d'apprentissage - Exploration des potentiels et des axes de développement Identifier ses atouts et ses pistes de progrès

III- Phase de conclusion: Prendre connaissance des résultats de la phase d'investigation - Identification d'un projet réaliste et réalisable Inventaire des connaissances - Repérage des capacités et compétences transversales - Confrontation du projet au regard du marché de l'emploi Formaliser le projet et identifier les principales étapes de mise en œuvre : plan d'actions et échéancier

A la fin du bilan, un document de synthèse accompagné de la conclusion du bilan de compétences est remis au bénéficiaire.

Modalités Pédagogiques:

- Tests psychotechniques
- Entretiens
- Rendez-vous téléphoniques, rencontres

MONCAMPUSTERTIAIRE

Mon Campus Tertiaire – 154 rue du 8 mai 1945 59650 Villeneuve-d'Ascq

06 52 79 68 30 – moncampustertiaire.pb@gmail.com

SIRET 87827163400015

Bilan de compétences

ELIGIBLE AU CPF



La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante :
ACTIONS DE FORMATION

DURÉE

- 24 heures

PUBLIC

Toute personne souhaitant faire le point sur ses priorités professionnelles et anticiper une évolution professionnelle - Démarche volontaire

PRÉREQUIS

Aucun prérequis

TARIFS

245 € HT prise en charge à 100% possible Tarif de groupe : Nous consulter

VALIDATION

Évaluation finale

Financement

CDF, Pôle emploi ou encore OPCO, aujourd'hui il existe des solutions de prise en charge quelque soit votre statut ! Notre équipe vous guide vers la bonne solution et vous accompagne dans les demandes administratives

Évaluation des résultats et modalités de suivi de l'action de formation.

Au cours de la réalisation de la formation sur place ou à distance les acquis des stagiaires seront évalués grâce à différents test (quiz type QCM, études de cas, mise en situations, etc..)

OÙ nous trouver ?

Retrouvez nous au 154 rue du 8 mai 1945, 59650 Villeneuve d'Ascq. Nous sommes situés a 3 minutes de l'arrêt de bus 8 mai 1945 sur la ligne 34. Nous avons un parking accessible pour tous.

Accessibilité handicap

Formation accessible ible aux personnes en situation de handicap sécurisez votre parcours de formation en contactant notre référant handicap au 06.52.79.68.30



MONCAMPUSTERTIAIRE

Mon Campus Tertiaire – 154 rue du 8 mai 1945 59650 Villeneuve-d'Ascq.
06 52 79 68 30 – moncampustertiaire.pb@gmail.com
SIRET 87827163400015